

Le projet d'interconnexion reliant le poste de Cubnezais (près de Bordeaux en France) à Gatica (près de Bilbao en Espagne) est un projet de deux liaisons à courant continu très haute tension de 1000 MW chacune de l'ordre de 400 km porté par Red Electrica de España (REE) et RTE Réseau de transport d'électricité (RTE). Il contribue à répondre à un besoin d'accroissement de la capacité d'échanges entre les deux pays afin de répondre aux objectifs européens. L'Union européenne a reconnu cette interconnexion entre la France et l'Espagne comme projet d'intérêt commun (PIC).

Depuis octobre 2017, le projet Golfe de Gascogne a fait l'objet d'une large concertation qui a permis au ministère de la Transition écologique et solidaire de valider en mai 2018 le fuseau de moindre impact pour le passage de cette liaison.

Le tracé retenu présentait un défi technologique majeur identifié dès les premières études : le franchissement en mer du Gouf (ou canyon) de Capbreton par un forage dirigé. Dans le cadre des études préalables, des études géologiques des fonds sous-marins ont mis en évidence une instabilité imprévisible du sol, en bordure du canyon remettant en cause cette solution technique.

Les résultats des études complémentaires menées depuis juin 2019 n'ont pas permis d'identifier de tracé maritime techniquement réalisable dont la stabilité soit garantie pour la durée de vie de la ligne électrique. La seule alternative de franchissement du canyon consiste donc à le contourner par un passage ponctuel à terre.

En dehors de cette courte portion, le reste du tracé de la ligne est inchangé.

La concertation se poursuit sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public pour la recherche de la meilleure solution de contournement terrestre. Comme il s'y est engagé depuis le début du projet, RTE associera l'ensemble des acteurs du territoire concernés par cette évolution du tracé (élus, associations et grand public) à ce choix.

Dans le contexte sanitaire actuel, RTE fait le choix d'associer digital et présentiel dans les temps de concertation qui seront proposés au public. Notre objectif demeure la participation du plus grand nombre. Nous comptons sur la participation du plus grand nombre afin de retenir la solution qui s'intégrera au mieux dans ce territoire.

L'inscription en ligne est obligatoire et doit nous permettre d'une part, de connaître la jauge des participants pour les temps physiques de concertation afin d'appliquer les protocoles sanitaires ad-hoc et d'autre part, d'envoyer par courriel aux participants à distance, les informations de connexion à l'outil Zoom.

Compte tenu du contexte sanitaire, le nombre de places en présentiel est limité à 50 personnes en réunion publique et 20 personnes en atelier thématique. La jauge limite des participants dépassée, vous recevrez un lien de connexion à la solution digitale.

[Pour vous inscrire aux temps de concertation et/ou poser vos questions, rendez-vous sur le site internet du projet >>>>](#)

